



TERMES DE RÉFÉRENCE

Enquête sur la situation, les opportunités et les défis des pratiques d'irrigation et de gestion de l'eau agricole en Afrique.

1.0 : Contexte

L'irrigation et l'utilisation d'autres pratiques de gestion de l'eau agricole sont essentielles à l'intensification de l'agriculture en Afrique. L'importance du secteur agricole en Afrique ne peut être sous-estimée. Il est considéré comme l'épine dorsale de la plupart des économies, fournissant nourriture, revenus et moyens de subsistance à la majorité de la population. C'est dans ce contexte que l'Assemblée de l'Union africaine, dans la déclaration de Malabo de 2014, a défini l'avenir immédiat de la plupart des économies africaines autour du développement agricole. Pour que le secteur agricole puisse jouer le rôle enviable qui est le sien dans le développement économique de l'Afrique, il doit être résilient et capable d'atténuer les chocs climatiques et les chocs liés au marché, qui sont contradictoires et variables. Le plan de développement de l'Union africaine, l'Agenda 2063, consolide les questions et approches clés pour parvenir à un développement économique durable sur le continent. L'intensification de l'agriculture par l'adoption de technologies et de pratiques de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) est importante pour repositionner l'agriculture africaine afin qu'elle serve de fleuron à l'industrialisation et au développement économique induits par l'agriculture. Le cadre de l'Union africaine pour le développement de l'irrigation et la gestion de l'eau agricole (DIGEA) a été élaboré par l'UA-SAFGRAD et approuvé en tant que plan continental en février 2020. <https://au.int/en/documents/20200515/framework-irrigation-development-and-agricultural-water-management-africa>.



Le Cadre couvre l'ensemble des domaines de la gestion de l'eau agricole, allant de la gestion des terres dans le cadre de l'agriculture pluviale aux programmes d'irrigation à partir de prélèvements d'eau bleue pure et de l'utilisation de sources d'eau conventionnelles et non-conventionnelles pour l'irrigation. Le Cadre était destiné à redynamiser les intérêts régionaux et nationaux en matière de gestion de l'eau agricole pour l'intensification de l'agriculture sur le continent. Les quatre voies de développement (non mutuellement exclusives) proposées dans le cadre du DIGEA sont les suivantes :

- a) VOIE 1 : Amélioration de la maîtrise de l'eau et de la gestion des bassins versants dans l'agriculture pluviale.
- b) VOIE 2 : Développement de l'irrigation par les agriculteurs
- c) VOIE 3 : Développement et modernisation des systèmes d'irrigation
- d) VOIE 4 : Utilisation non- conventionnelle de l'eau pour l'irrigation.

En 2020, l'UA-SAFRGAD en collaboration avec les Partenaires a initié la domestication du Cadre. L'atelier virtuel a abordé les défis politiques, financiers et techniques généraux et les interventions nécessaires pour une mise en œuvre durable des voies de développement de l'eau agricole. Le résultat clé de l'atelier était la nécessité de faire la lumière, par le biais d'une enquête, sur la situation des États membres. En 2021, l'UA-SAFGRAD et ses partenaires prévoient de mener une enquête continentale sur les EM en ce qui concerne la typologie spécifique, les opportunités de portée et les défis de mise en œuvre des voies de développement proposées dans le Cadre. L'enquête de diagnostic fournira un état des lieux du statut/progrès et des défis ainsi que l'identification des facteurs de succès pour la gestion des connaissances dans la mise en œuvre durable des pratiques de gestion de l'eau agricole pour l'intensification de l'agriculture dans les EM.



2.0 : Objectifs de la Mission

Plus précisément, l'étude permettra :

- a) D'identifier les typologies de systèmes d'exploitation agricole croisés avec la GEA et de faire le point sur la situation des EM pour chacune des Voies de Gestion de l'Eau Agricole identifiées dans le cadre du DIGEA
- b) D'évaluer les opportunités et les défis de mise en œuvre des voies identifiées
- c) Documenter les facteurs clés de succès et les leçons apprises pour une mise en œuvre durable des pratiques de gestion de l'eau agricole
- d) Identifier et rapporter les domaines d'intervention/idées de projet pour des projets de développement bancables dans la gestion de l'eau agricole pour la résilience climatique, les moyens de subsistance et l'impact sur la sécurité alimentaire.

3.0 : Méthodologie et champ d'application :

L'enquête devrait tirer un échantillon d'au moins 9 pays en tenant compte de l'équilibre sous-régional. L'étude utilisera un mélange de techniques qualitatives et quantitatives à partir d'études documentaires et d'entretiens avec des informateurs clés pour la collecte de données. Les informateurs clés seront issus des ministères, départements et agences (MDA) concernés dans les États membres sélectionnés. Les rapports seront validés lors d'un atelier des parties prenantes qui sera organisé par la CUA. Le rapport devra servir de document de référence pour les États membres, dans le cadre de l'engagement avec les partenaires au développement, pour des interventions spécifiques visant à accélérer l'adoption et la mise en œuvre réussie des voies de développement du Cadre de DIGEA.



Produits livrables/rapports et calendrier de livraison :

Le cabinet d'études soumettra les rapports suivants dans le cadre des produits livrables :

- a) Rapport de démarrage : Il doit être soumis peu de temps après la date de début et constituera une preuve de paiement de la 1ère tranche (40%)
- b) Rapport préliminaire : Il doit être soumis 12 semaines après le début du contrat. Le rapport comprendra une introduction générale et une section méthodologique, tandis que les rapports nationaux seront présentés par ordre alphabétique. La 2ème tranche sera payée à la réception du rapport préliminaire (30%). Le Consultant devra soumettre avec le rapport provisoire les éléments suivants :
 - i. La liste des informateurs interrogés dans chaque pays avec leurs coordonnées.
 - ii. Un résumé concis qui identifie les projets bancables pour un impact dans chaque EM sur la base de l'étude.
- c) Rapport final : Il doit être soumis au plus tard la 16ème semaine suivant le début du contrat. Le Consultant devra incorporer les commentaires d'examen et les contributions apportées par la CUA et pendant l'atelier de validation. La 3ème tranche (30%) sera payée à la réception des rapports finaux.

5.0 : Durée de la mission :

La Consultation sera d'une durée totale de seize (16) semaines.

**6.0 : Honoraires de consultation :**

Le cabinet d'études doit indiquer le montant total des honoraires de consultation qui seront facturés pour l'étude en fonction de son envergure et des produits livrables attendus ci-dessus. Le budget doit clairement indiquer les aspects rémunérateurs et remboursables des coûts.

7.0 : Critères d'évaluation et de qualification :

Le choix du Cabinet d'études sera fait sur la base des critères suivants :

- a) Expérience et antécédents prouvés du cabinet dans des travaux similaires.
- b) Qualification et expérience des principaux experts du cabinet.
- c) Adéquation et qualité de la proposition technique (méthodologie et plan de travail) en réponse aux TdR
- d) Estimation des coûts (rémunération et frais remboursables) libellée en dollars américains (USD).

Les critères d'évaluation à utiliser pèseront davantage sur la qualité de l'approche que sur l'estimation des coûts. Les critères de qualité (abc) représenteront 80% tandis que les coûts (d) compteront uniquement pour 20%.

8.0 : Gouvernance et appui fournis par l'Union africaine :

De plus amples informations sur le cabinet d'études peuvent être obtenues par courrier électronique auprès du Dr Mure Agbonlahor (agbonlahoru@africa-union.org). Le cabinet d'études rendra compte au coordinateur de l'UA-SAFGRAD, le Dr Ahmed Elmekass (elmekassa@africa-union.org) pour toutes les questions relatives à la consultation. La CUA facilitera la tâche du cabinet d'études en lui fournissant des lettres d'introduction auprès des États Membres et d'autres agences, si nécessaire.

AFRICAN UNION



UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي

UNIÃO AFRICANA

**Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: 251115517700/251115526373
Fax:251115518718/251115536950 Website: www.au.int**

9.0 : Candidature

Les cabinets d'études intéressés sont invités à soumettre leurs offres. Les offres complètes doivent être envoyées à Mme Sayah Eleonore, soit par email sayaE@africa-union.org avec copie à agbonlahorU@africa-union.org, soit par courrier adressé à l'Union Africaine SAFGRAD 261 Rue de la Culture, BP 1783, Ouagadougou, Burkina Faso. Les offres complètes doivent être reçues au plus tard le 20 juin 2021.